

REUNION DU VENDREDI 26 MARS 2004

PRESENTS :

MM	LUTHRINGER	Jean
	HANS	Michel
	BRETA	Christian
	DREYER	Véronique
	ROTHRA	Marie-Jeanne
	LEHMANN	Fernand
	GUILLEMAIN	Pierre
	COMPERE	J.François
	HERRGOTT	Dominique
	WEHRLLEN	Didier

Absent excusé : M. Bernard FRANCK (procuration à M. le Maire)

1. COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2003

Compte administratif général :

		Résultat avec report
Fonctionnement dépenses	150 706.95	
Fonctionnement recettes	198 431.36	
Résultat	47 724.41	
Investissement dépenses	81 686.07	
Investissement recettes	96 616.63	
Résultat	14 930.56	70 431.56

Compte administratif forêt :

		Résultat avec report
Fonctionnement dépenses	93 503.66	
Fonctionnement recettes	84 922.76	
Résultat	- 8 580.90	
Investissement dépenses	55 410.18	
Investissement recettes	33 174.-	
Résultat	- 22 236.18	77 145.77

Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité.

Le conseil municipal approuve également les comptes de gestion qui se soldent de la même façon que les comptes administratifs.

2. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire présente aux conseillers l'état de notification des taux d'imposition de 2004.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de ne pas augmenter les taux pour la commune, soit :

- Taxe d'habitation 7.95
- Taxe foncière (bâti) 10.23
- Taxe foncière (non bâti) 35.45
- Taxe professionnelle 8.60

Remarque : si la commune n'augmente pas ses taux d'imposition, cela ne veut pas dire que les impôts n'augmentent pas, la base d'imposition d'une année à l'autre est toujours augmentée par les services fiscaux à Colmar.

3. BUDGETS PRIMITIFS 2004

Monsieur le Maire présente aux conseillers les deux budgets qui se soldent de la façon suivante :

Budget primitif général :

Section de fonctionnement		section d'investissement	
Dépenses	271 344.-	dépenses	293 728.-
Recettes	271 344.-	recettes	293 728.-

Budget primitif forêt :

Section de fonctionnement		section d'investissement	
Dépenses	134 515.-	dépenses	48 386.-
Recettes	134 515.-	recettes	48 386.-

Les budgets sont adoptés à l'unanimité.

4. DIVERS

Bois de service : Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la secrétaire de mairie et l'aide maternelle touchent une corde de bois par an. Après discussion, le conseil municipal propose d'étendre cet avantage à tout le personnel communal et accorde donc une corde de bois à M. Zussy Louis (pour l'entretien de la place de l'église et l'arrosage) ainsi qu'à Mme Fischmeister (agent de service) à partir de cette année.

Remarques :

- Fontaine : problème de vanne chez M. Perez. Voir le problème sur place pour que personne n'y touche. Une équipe de bénévoles se propose pour faire l'entretien des fontaines (remise en état).
- Le conseil municipal donne priorité aux travaux des écoulements des eaux dans la rue Principale.
- A voir : dégradation de la rue Principale (portion entre M. Rieth Jean-Paul et M. Lenault).
- Salle des fêtes : lorsque l'architecte aura préparé son avant-projet, le conseil se réunira pour en débattre. Il est conseillé de nommer cette salle « salle multi fonction » afin de toucher un maximum de subventions (subventions européennes).
- Divagation des chiens : il y a toujours des chiens qui se promènent en liberté dans le village. On remarque également la présence de chien aux abords des écoles : il faut interdire l'accès des écoles aux chiens.